

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 10 JUIN 2021

DELIBERATION N°2021.00242

**ROCHE-LA-MOLIERE - ZONE D'ACTIVITES CHARLES CHANA - CESSION
D'UNE PARCELLE AU PROFIT DE LA SOCIETE SAS INDUSTRIES CONCEPT**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 04 juin 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de voix : 60

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET,
M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE,
M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, M. Rémy GUYOT,
M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ,
M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,
Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,
Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Eric BERLIVET donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Vincent BONY,
M. Kamel BOUCHOU donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Fabrice DUCRET,
M. Michel GANDILHON donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER

RECU EN PREFECTURE

Le 16 juin 2021

VIA DOTELEC - iXBus

02 02-042-24420770-20210610-02021002420

DATE D'AFFICHAGE : 16 juin 2021

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Philippe DENIS, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON,
M. Jérôme GABIAUD, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves MORAND,
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 10 JUIN 2021

ROCHE-LA-MOLIERE - ZONE D'ACTIVITES CHARLES CHANA - CESSION D'UNE PARCELLE AU PROFIT DE LA SOCIETE SAS INDUSTRIES CONCEPT

La Holding SAS INDUSTRIES CONCEPT qui comprend les sociétés Mecaconcept et SNS, implantée à Roche-la-Molière est spécialisée dans la conception, la construction et l'innovation autour de la mécanique. Elle accompagne ses clients dans l'optimisation des process de production dans les secteurs suivants : aéronautique, défense, agro-alimentaire, biens d'équipement, pharma médical, nucléaire ...

Le bâtiment actuellement occupé ne permet plus de répondre au développement du groupe. En effet, en 5 ans, le groupe SAS INDUSTRIES CONCEPT et plus particulièrement la société MecaConcept a plus que doublé son chiffre d'affaires en passant de 2,46 M€ en 2015 à 7 M€ en 2020. Ses effectifs sont passés de 32 salariés en décembre 2016 à 59 salariés en décembre 2020. Cette croissance va encore s'accélérer grâce à la signature d'un contrat pour la fourniture de 15 machines robotisées sur cinq ans pour la société Tefal (groupe SEB). A 5 ans, le projet concerne le maintien de 59 salariés et la création de 15 emplois pour permettre d'atteindre les 10 millions d'euros de chiffre d'affaires sur le groupe.

Dans ce contexte, le Président, Monsieur NIVET, s'est positionné en vue de l'acquisition du lot 2.7 de la zone d'activité Charles Chana à Roche-la-Molière, cadastré section BH n°98 et d'une superficie de 10 001 m².

Le nouveau bâtiment projeté par SAS INDUSTRIES CONCEPT aura une surface de 3 450 m² répartie en 2 500 m² d'ateliers et 950m² de bureaux. La société SNS qui emploie 10 salariés et intervient dans le domaine de l'usinage sera aussi installée dans ce bâtiment.

Conformément à l'estimation de France Domaine en date du 22/01/2021, la cession pourrait intervenir au prix de 22 € HT/m² pour la surface utile et de 11€ HT/m² pour les surfaces de talus et celles impactées par le passage de l'Egotay, applicables aux surfaces exactes mesurées par un géomètre-expert, auquel viendra s'ajouter la TVA calculée au taux en vigueur le jour de la vente.

A cet effet, Monsieur NIVET représentant la société SAS INDUSTRIES CONCEPT ou toute autre personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, a signé une promesse unilatérale d'achat dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

La recette et la dépense résultant de cette vente seront imputées au budget annexe des ZI : ECON/7015/CHANA.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la vente du lot 2.7, d'une surface d'environ 10 001 m², sur la zone d'activités Charles Chana à Roche-la-Molière, au profit de la société SAS INDUSTRIES CONCEPT ou toute personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, aux conditions financières énoncées ci-dessus, et aux conditions de la promesse unilatérale d'achat ci-jointe,**
- **autorise la société, ou toute personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, à déposer dès à présent une demande d'autorisation d'urbanisme en vue de la réalisation de son projet,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'acte de vente ou toutes pièces découlant de la présente délibération, nécessaires à la transaction à intervenir en l'étude de Maître PAILHES, notaire à Firminy.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU